

Créez
votre
refuge

Rejoignez le réseau des Refuges LPO



Comment inviter la nature chez vous ?





Partout, la nature peut se révéler extraordinairement riche et variée. Aujourd'hui, de nombreuses espèces autrefois communes sont en difficulté (l'hirondelle de fenêtre, le bleuet, le hanneton, ...). Vous pouvez agir pour protéger la nature et enrayer le déclin de la biodiversité par des gestes simples et un peu de bon sens.

Vous disposez d'un coin de nature, aussi petit soit-il, rejoignez le 1er réseau de jardins écologiques en France : les Refuges LPO

Chaque m²
compte !

Créer votre Refuge LPO, c'est :

- Intégrer un réseau, partager et enrichir ses expériences, ses connaissances et son savoir-faire,
- Agir concrètement et simplement au quotidien pour favoriser l'accueil de la faune et de la flore sauvage
- Adopter une démarche éco citoyenne en privilégiant les pratiques respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles.

Comment créer un Refuge LPO sur mon balcon ou dans mon jardin ?

Des aménagements et quelques gestes de jardinage écologique pour accueillir la vie sauvage chez vous !

S'engager à respecter la charte

S'inscrire et régler la somme de 35 €

Réceptionner le coffret d'accueil

Commencer à aménager votre refuge

1 Lancez-vous dans l'aventure !




Coffret
Refuge jardin



Coffret
Refuge balcon

Gagnez du temps :
inscrivez-vous en ligne sur
<http://monespace.lpo.fr>




Contactez la LPO
pour connaître le
coordinateur local de
votre réseau Refuge !



2 Faire vivre son Refuge !



 besoin d'un conseil ?

Bulletin d'info Refuges LPO :
actualités, conseils, dossiers
thématiques

**Votre offre
de bienvenue
pour la 1^{ère} année !**
(puis abonnement 10 €/ an
les années suivantes (facultatif))

Mon espace refuge :
encyclopédie participative en ligne,
créer sa page personnelle, rencontrer les
autres propriétaires de Refuge LPO



3 Devenez ambassadeur de la Nature !

- Participez aux journées ou formations pour les propriétaires des Refuges dans votre département ou région et partager votre expérience !
- Participez aux grandes enquêtes nationales participatives : www.oiseauxdesjardins.fr
- Rencontrez la LPO locale et devenez un bénévole pour la biodiversité !

Ma fiche Refuge

Décrivez
votre Refuge



Ce formulaire s'adresse aux particuliers uniquement. Vous souhaitez créer un Refuge LPO sur une commune, une entreprise ou dans une école, contactez-nous !

Mon refuge est : un jardin un balcon

Adresse du Refuge (si différente de l'adresse au verso) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mon Refuge LPO se trouve en milieu (Cochez la case correspondante) :

- Centre-ville Zone cultivée
 Agglomération Zone non cultivée
 Village/Rural : si oui, précisez :

Etes-vous propriétaire ?

- oui
 non
(assurez-vous alors de l'accord des ayants-droits)

Sur mon Refuge LPO, il y a (Cochez la ou les cases correspondantes) :

- des arbres, des fourrés ou des haies
 une pelouse naturelle ou des prairies
 des cultures (ex : céréales, tournesol, colza, etc.)
 une mare ou des points d'eau
 des bâtiments
 des murs comportant des cavités
 un tas de compost

(Précisez le nombre)

- nichoir(s)
 mangeoire(s)
 gîtes à chauve-souris, à hérisson, etc...

Superficie du Refuge

m²

J'interdis la chasse
sur mon
Refuge LPO :

- Oui (avez-vous
entrepris les démarches
nécessaires ?)
 non

Dans un rayon de 100 mètres autour de votre Refuge LPO, il y a (Cochez les cases correspondantes) :

- des arbres, des fourrés ou des haies une mare ou des points d'eau
 une pelouse naturelle ou des prairies des bâtiments
 des cultures (ex : céréales, tournesol, colza, etc.) des murs comportant des cavités

Votre Refuge présente un intérêt écologique
particulier, faites-nous en part (Si possible, joindre

quelques photos et un plan du jardin ou une copie du plan cadastral
en indiquant l'échelle) :

.....
.....
.....
.....
.....

Comment avez-vous pris connaissance du
programme Refuge ?

- Sur le site internet www.lpo.fr
 Adhérent LPO
 Suite à un appel téléphonique à la LPO
 Sur une brochure
 Par une annonce dans la presse
 Autres

Complétez la description de votre
Refuge LPO en ligne sur

Notez les espèces d'oiseaux que vous observez
sur votre Refuge LPO <http://monespace.lpo.fr>



**100 ANS
D' ACTIONS
POUR LA NATURE**

Les Refuges LPO, une action de la LPO

Depuis la création du premier Refuge dans le nord (forêt de Mormal) en 1921, le réseau s'est considérablement agrandi grâce aux nombreux bénévoles passionnés par les jardins naturels. De 2 500 Refuges en 1998, le réseau compte plus de 14 000 Refuges aujourd'hui, ce qui représente une superficie d'environ 22 000 hectares d'espaces protégés.

Un réseau national actif organisé en région

De nombreux propriétaires de Refuge s'organisent localement aux côtés de la LPO pour créer une dynamique associative sur les Refuges : partage d'expériences, mutualisation des connaissances, visite de Refuge, bourses aux plantes, conférences, sorties spécialisées, jardinage biologique... vous êtes accompagné pour favoriser l'accueil de la biodiversité sur votre terrain !

La LPO, c'est aussi...

La première organisation de protection de la nature en France, soutenue par ses 45 000 membres, la LPO agit tout au long de l'année dans trois grands domaines d'intervention.

La protection des espèces

Grâce à la générosité de ses adhérents, de ses donateurs et à l'aide de ses 5 000 bénévoles, la LPO met en place et assure le suivi de plans de restauration d'espèces parmi les plus menacées de France (vautour percnoptère, outarde canepetière...). Elle accueille également, chaque année, des milliers d'oiseaux blessés dans ses centres de soins.

La préservation des espaces

La LPO est gestionnaire de plus de 20 000 hectares de milieux naturels répartis sur plus de 130 sites. Elle est ainsi devenue l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels. Elle met en œuvre des mesures agrienvironnementales dans le cadre de la Politique Agricole Commune et de la loi d'Orientation Agricole.

La sensibilisation et l'éducation

Que vous soyez désireux de conforter vos connaissances naturalistes ou de participer activement à la protection de la nature, la LPO vous propose des visites guidées, des sorties nature, des séjours, des conférences... Vous pouvez aussi faire vos achats à la Boutique LPO et devenir un consommateur responsable, et développer vos connaissances en vous abonnant à l'une de ses revues comme *L'OISEAU magazine*.



**Vous aussi devenez un acteur privilégié de
la protection de la nature : rejoignez la LPO !**



La charte des Refuges LPO

En créant un Refuge LPO, je m'engage moralement à préserver la nature et améliorer la biodiversité sur mon Refuge et à respecter les principes suivants :

Principe 1 Je crée les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages

- En protégeant les oiseaux et la nature en veillant à la tranquillité des lieux, en particulier pendant les périodes sensibles comme lors de la nidification et des grands froids.
- En diversifiant et en aménageant, selon la surface de mon Refuge, des milieux favorables à la faune et à la flore sauvages, comme une haie champêtre, une mare ou un mur de pierres sèches.
- En privilégiant la plantation d'espèces qui poussent naturellement dans ma région, plus résistantes aux conditions climatiques et adaptées à la faune locale.

Principe 2 Je renonce aux produits chimiques

- En adoptant un mode de gestion écologique de mon Refuge et en préférant les techniques manuelles de désherbage ou les produits biologiques si une intervention est vraiment nécessaire.
- En préférant les engrais naturels (compost, purin d'ortie, etc.) pour les plantes exigeantes comme les arbres fruitiers ou les légumes, en favorisant les associations de plantes et les auxiliaires réduisant les maladies.

Principe 3 Je réduis mon impact sur l'environnement

- En adoptant des gestes écocitoyens, notamment en utilisant raisonnablement les ressources naturelles comme l'eau et en recyclant mes déchets ménagers.

Principe 4 Je fais de mon Refuge un espace sans chasse pour la biodiversité

- En m'engageant à ne pas chasser dans mon Refuge s'il se situe dans une zone où la chasse peut s'exercer.
- En entreprenant toute démarche utile, à mon initiative et avec les conseils de la LPO, pour que la chasse puisse y être interdite dans les meilleurs délais.

Note : La création du Refuge LPO ne remet pas en cause mes droits sur ma propriété, je conserve toujours la libre et entière disposition de mon bien et la jouissance de celui-ci.

Vous êtes un élu, chef d'entreprise, directeur d'établissement, enseignant...

Vous souhaitez protéger la nature de proximité et valoriser vos parcs urbains, jardins publics, sentiers ou même lieux de vie courant ? Demandez la plaquette pour les personnes morales et **rejoignez le réseau des Refuges LPO - 05 46 82 12 43 - refuges@lpo.fr**



Ce programme est soutenu par :



Ligue pour la Protection des Oiseaux • CS 90263
17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86
Site internet : www.lpo.fr • Mail : lpo@lpo.fr

Rédaction : R. Burnel / S. Berens / Y. Hermieu - LPO. Illustrations : F. Desbordes, C. Bertin.

Graphisme/Mise en page : A. Barreau / F. Ratelet, Service Éditions LPO © 2013- ED1211008FR.

Impression : Imprimerie Lagarde, 17 Breuillelet - Imprim'Vert. Imprimé avec des encres végétales sur Cyclus Print.

